

**VILLE DE SHEDIAC**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**PROCÈS-VERBAL**

le 4 mars 2024  
18h  
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire  
Sylvie Collette-Boudreau  
Patricia Bourque-Chevarie  
Paul Boudreau  
Jean-Claude Bertin  
Germaine Gallant  
Émile O'Brien  
Peter Breau  
Janice Cormier  
Roland Cormier, Conseiller  
Joël Despres  
Harry McInroy  
Murray Lloyd

Membres non-votants présents: Victor Boudreau, Directeur général  
Julie Belanger  
Danny Pellerin  
Carole Laneuville  
Dany Boucher  
Luc McGraw

**1. Ouverture de la séance**

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 18h. En l'absence du greffier, Sylvain Montreuil, il est nécessaire de nommer un greffier par intérim pour la réunion.

**Proposé par:** Émile O'Brien

**Appuyé par:** Patricia Bourque-Chevarie

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE, conformément à l'article 73 de la Loi sur la gouvernance locale, le conseil nomme le DG comme greffier intérimaire pour cette réunion ordinaire du conseil, en date du 4 mars 2024.

**MOTION ADOPTÉE**

**2. Constatation du quorum par le greffier**

Le greffier par intérim constate qu'il y a quorum.

**3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Le conseiller Harry McInroy souhaite que l'item à propos de l'embauche de consultants pour l'étude d'extension de ligne d'eau à Pointe-du-Chêne soit ramené à l'ordre du jour. Le président, le maire Roger Caissie, précise qu'il est nécessaire pour ajouter un item que le vote soit unanime.

Le conseiller Émile O'Brien demande pourquoi l'item n'a pas été placé à l'ordre du jour pour la réunion du 4 mars 2024. M. Caissie indique que l'administration n'a pas été en mesure d'obtenir les renseignements nécessaires pour représenter ce point immédiatement à l'ordre du jour, alors le point sera ramené lorsque les informations seront disponibles.

**Proposé par:** Harry McInroy

**Appuyé par:** Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU que le point concernant l'embauche de consultants pour l'étude d'extension de la ligne d'eau de Pointe-du-Chêne soit ramené à l'ordre du jour.

**MOTION REJETÉE**

**Proposé par:** Germaine Gallant

**Appuyé par:** Janice Cormier

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**MOTION ADOPTÉE**

#### **5. Adoption des procès-verbaux**

##### **5.1 Procès-verbal de la réunion tenue le 20 février 2024**

**Proposé par:** Joël Despres

**Appuyé par:** Murray Lloyd

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 20 février 2024 soit adopté.

**MOTION ADOPTÉE**

#### **6. Présentations publiques/pétitions/délégations**

##### **6.1 Présentation de Englobe - projet rue Main 2024**

Chris Gallant de la compagnie Englobe présente aux membres du conseil les détails de la dernière phase de revitalisation de la rue Main à Shediac. Le projet doit prendre place du mois d'avril jusqu'au mois de novembre 2024. Cette partie du projet couvrira la section du pont Foch jusqu'à la rue Chesley, incluant des travaux sur la rue Dock. L'objectif principal est de travailler par phase et surtout d'assurer une circulation sur deux voies tout au long du projet. De plus, ce plan ne pourra être modifié par les compagnies qui seront contractées. L'accès pour les piétons sera maintenu tout au long du projet et les phases prévues ont également été pensées pour assurer le bon déroulement des événements de l'été et de la visite des touristes.

Le conseiller Roland Cormier se demande si les mises à niveau pourraient avoir des effets positifs pour les résidents de la rue Sébastien qui sont souvent aux prises avec des niveaux d'eau très élevés dans la rue. M. Gallant qu'il s'agit de deux questions qui ne sont pas réellement reliées, mais qu'une solution est en développement pour la rue Sébastien.

Le conseiller Harry McInroy suggère de modifier la signalisation sur l'autoroute pour indiquer qu'il y a deux sorties pour Shediac. Le directeur général Victor Boudreau précise qu'il s'agit de deux autoroutes différentes alors il n'est pas possible de modifier la signalisation à cet endroit. M. McInroy suggère de penser à de la signalisation temporaire. M. Boudreau précise aussi que la communauté d'affaires du centre-ville de Shediac préfère bien sûr de garder la même signalisation pour recevoir les clients potentiels au centre-ville.

## **6.2 Mise à jour du secteur du tourisme de la ville de Shediac**

Mélodie Martin, agente de développement touristique à la ville de Shediac vient rencontrer le conseil municipal pour présenter une mise à jour sur le secteur tourisme de la municipalité. L'équipe de développement économique et tourisme cherche à bien utiliser les sommes d'argent prévues au budget pour bien positionner la municipalité dans les régions potentielles pouvant attirer des touristes. L'approche désirée est de se positionner davantage avec les nouvelles technologies et des influenceurs pouvant faire la promotion de Shediac comme une destination de choix. Ainsi, la majorité des régions et municipalités s'adaptent aux nouvelles technologies et délaissent les salons traditionnels. Shediac veut faire la même chose. De plus, les outils de communications comme le site web par exemple seront mis à jour. La stratégie visera les activités de plein air, la gastronomie, les arts et la culture, les événements spéciaux et nos attractions incontournables. En terminant, Mme Martin ajoute que la taxe sur l'hébergement est toujours en développement et que très bientôt les membres du conseil pourront prendre connaissance d'un nouvel arrêté municipal à ce sujet.

Le conseiller Paul Boudreau demande si la municipalité va continuer à travailler avec la Côte culturelle et touristique du Nouveau-Brunswick et Destination Sud-Est. Le directeur du développement économique et tourisme, Danny Pellerin, précise que oui, mais l'enjeu est surtout de s'assurer de ne pas gaspiller les ressources, donc il s'agit de bien cibler nos campagnes. Le conseiller Boudreau indique qu'il serait important de penser au marketing sportif. M. Pellerin précise que les événements sportifs feront aussi partie de nos stratégies futures.

## **7. Lecture de correspondance**

## **8. Rapports des comités permanents et spéciaux**

### **8.1 Rapports financiers divers**

Les rapports financiers en date du 29 février 2024 sont présentés.

### **8.2 Services de protection**

#### **8.2.1 Services de police**

## **8.2.2 Services d'incendie**

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de février 2024 est circulé à titre d'information.

## **8.3 Rapport des permis de construction**

Le rapport des permis de construction pour le mois de ( ) 2023 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été délivrés à ce jour.

## **9. Rapport du directeur général**

Monsieur Boudreau présente son rapport. Il débute en précisant que les grosses collectes des déchets se feront au printemps dans la semaine du 29 avril au 2 mai 2024 et à l'automne du 30 septembre au 3 octobre 2024. Il est content aussi d'aviser la conseillère Patricia Bourque-Chevarie que les transferts des terrains sur le cour Christian sont maintenant terminés. M. Boudreau remercie les conseillers qui ont participé à la rencontre avec la délégation de Charlottetown à la fin février. Il s'agissait d'une rencontre qui nous a permis d'en apprendre plus sur les processus de cette municipalité. La ville de Shediac a aussi tenu une rencontre d'information avec les résidents de la rue Bellevue à propos d'un projet de reconstruction de la rue qui aura lieu du printemps à l'automne prochain. Le directeur général précise également qu'il a eu plusieurs réunions au niveau régional à propos de la collecte des sacs bleus pour le recyclage. Les changements seront minimes pour les résidents, mais en arrière-plan le service sera offert par ECO360 à partir de novembre prochain, alors le conseil municipal devra se pencher sur quelques motions au courant des prochains mois à ce sujet.

À propos du projet de la rue Main, le conseiller Murray Lloyd demande s'il n'est pas trop tard pour lancer les appels de proposition. Victor Boudreau précise que non, il s'agit d'un bon moment. Chris Gallant de la compagnie Englobe est d'accord et il précise que des compagnies importantes attendent la sortie de l'appel de proposition, alors il s'attend que ce sera très compétitif pour ce projet.

## **10. Recommandations de Plan 360**

## **11. Affaires non terminées**

### **11.1 Point d'information à propos des caméras de sécurité (Julie Bélanger)**

La directrice de la vie communautaire, Julie Bélanger indique que des caméras de sécurité ont été installées à la surface multisports, le parc Pascal-Poirier, le parc Rotary et le parc Jubilé. Ainsi les caméras sont en fonction et s'il y a des actes qui se produisent dans les parcs, nous avons accès à des enregistrements.

## **12. Introduction des affaires nouvelles**

## **13. Demandes de renseignements par les membres du conseil**

Le conseiller Peter Breau désire féliciter l'équipe de Julie Bélanger et les autres services pour la belle soirée du 29 février. Il indique que mère Nature n'a pas voulu coopérer, mais les effets lumineux étaient fantastiques. Julie Bélanger

précise que les félicitations devraient surtout être présentées à Mélodie Martin qui a vraiment orchestré la soirée de festivités.

Le conseiller Jean-Claude Bertin demande si des démarches ont été effectuées pour inviter M. Amélie Boucher à venir faire une présentation au Conseil afin de partager ses connaissances sur l'utilisation des pesticides comme l'avait suggéré le conseiller Peter Breau. Victor Boudreau précise que l'administration attendait la création du comité environnemental avant de faire des démarches, mais M. Boucher pourrait faire partie des premiers invités.

Le conseiller Paul Boudreau demande à Julie Bélanger si les lumières qui ont été utilisées lors de la soirée du 29 février appartiennent à la ville ou s'il s'agit d'une location. Il croit que c'est vraiment très beau et ça donne un bel effet au centre-ville. Mme Bélanger précise que la ville évalue la possibilité de s'en procurer, mais qu'il faut évaluer les coûts, l'entretien et d'autres facteurs. Il aimerait aussi savoir où en est le processus pour l'appel de propositions pour la Caserne. Victor Boudreau précise que les documents devraient être bientôt et l'appel de propositions sera actif. En ce qui concerne le projet de la rue Main, le conseiller Boudreau demande quand les propositions seront présentées au conseil. Chris Gallant d'Englobe indique que d'ici 5 semaines environ tout devrait être terminé. Dany Boucher, ingénieur civil et agent de développement durable à la ville de Shediac précise que l'administration tente de présenter les documents au conseil à la réunion du 15 avril 2024.

#### **14. Présentation et lecture des arrêtés**

##### **14.1 2e lecture Arrêté No. 59 Herbes hautes dans la ville de Shediac**

Le président, le maire Roger Caissie, précise que l'arrêté sur les herbes hautes a été modifié à la suite de la première lecture afin de préciser le territoire touché par l'arrêté municipal. Il s'agit des anciennes limites de Shediac.

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Jean-Claude Bertin

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° 59 soit faite par son titre et dans son intégralité.

**MOTION ADOPTÉE**

Le greffier fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° 59 par son titre et dans son intégralité.

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Jean-Claude Bertin

**QU'ON** accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° 59 par son titre et dans son intégralité.

**MOTION ADOPTÉE**

## **14.2 3e lecture Arrêté No. 59 Herbes hautes dans la ville de Shediac**

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Germaine Gallant

**QUE** la troisième lecture de l'Arrêté N° 59 soit faite par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

Le greffier fait la troisième lecture de l'Arrêté N° 59 par son titre.

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Germaine Gallant

**QU'ON** accepte la troisième lecture de l'Arrêté N° 59 par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

## **15. Motions et résolutions**

### **15.1 Z-14-44-55Z - modification de la date de l'audience publique**

Victor Boudreau indique que la date de l'audience publique doit être modifiée en raison d'un délai dans les communications entre l'administration et Plan360.

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Germaine Gallant

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, l'avis public relativement à l'adoption de l'arrêté Z-14-44-55Z et que l'audience publique soit fixée au 2 avril 2024 à 18h en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

**MOTION ADOPTÉE**

### **15.2 Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités**

Victor Boudreau explique qu'il s'agit de deux projets qui s'ajoutent à la liste des projets capitaux. Le premier est pour la finalisation de la rue St-Joseph près du nouveau projet de la Légion #33 de Shediac. Le deuxième projet s'ajoute au projet de la Caserne. Il s'agit de lignes d'eau qui doivent être déplacées pour poursuivre le développement du terrain où sera placée la nouvelle extension.

**Proposé par:** Patricia Bourque-Chevarie

**Appuyé par:** Émile O'Brien

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Shediac, en vertu de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités, demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue de dépenses en capital pour les durées et les sommes suivantes :

<b>Fin</b>	<b>Durée</b>	<b>Somme</b>
<b>Services relatifs aux transports</b>		
Rue Harper & Victoria	15 ans	229 500 \$
Rue St-Joseph (cul-de-sac)	15 ans	370 000 \$

#### **Services d'hygiène de l'environnement**

Rue Harper & Victoria Street	15 ans	374 000\$
Rue St-Joseph (cul-de-sac)	15 ans	117 700\$

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** la trésorière soit autorisée, au nom et pour le compte de la Ville de Shediac, à négocier un financement provisoire pour le Fonds d'immobilisations générales conformément aux autorisations émises par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick.

#### **MOTION ADOPTÉE**

### **15.3 Nouveaux trottoirs - 2024**

Victor Boudreau indique qu'à la suite de projets qui avaient été suspendus l'an dernier, l'équipe des opérations municipales et de l'ingénierie a identifié des régions dans la ville où des trottoirs pourraient être développés.

Dany Boucher précise que la sélection de ce projet de trottoirs est basée sur un plan existant d'éventuellement lié la rue Webster et la promenade Riverside à la rue Main. Les travaux présentement proposés permettent aux piétons d'accéder au parc municipal localisé sur le coin de la rue Webster et l'avenue LeBlanc. De plus, la portion sur la rue Sackville va permettre un lien entre le sentier municipal près de l'Autoroute 15 et le réseau de trottoirs sur les rues Sackville et Breaux-Bridge. Aussi, la stratégie de sélection de projets de trottoirs sera basée sur le plan qui sera établi dans le Plan maître de transport pour la Ville de Shediac, qui est planifié être mis à jour cette année.

**Proposé par:** Joël Despres

**Appuyé par:** Émile O'Brien

**ATTENDU QUE** les travaux de nouveaux trottoirs en 2023 sur la rue Webster (entre la Chesley et la LeBlanc) n'ont pas pu être exécutés l'an dernier en raison de délais avec les acquisitions de terrain;

**ATTENDU QUE** l'Administration a identifié une section potentielle de nouveaux trottoirs sur la rue Sackville (entre la Breaux-Bridge et la Landry) où il manque un lien entre le sentier municipal et le réseau de trottoirs existants, et où l'emprise de la Ville existante est large assez pour permettre l'installation sans acquisition de terrain, et pour laquelle l'estimé des coûts entre dans le budget attribué;

**QU'IL SOIT RÉSOLU DE** procéder avec une nouvelle section de trottoirs sur le côté nord de la rue Webster à partir de la rue Chesley jusqu'à l'avenue LeBlanc, ainsi qu'une nouvelle section de trottoirs sur le côté Est de la rue Sackville entre la rue Breaux-Bridge et la rue Landry. La valeur estimée de ces travaux est de \$449,740.30 avec l'ingénierie et TVH nette incluse. Il est à noter qu'une portion pour une relocalisation de borne-fontaine et remplacement d'une portion de ligne d'eau sur la Webster (totalisant une valeur estimée de \$54,562.00 TVH nette incluse) sera tirée du fond d'eau. Le reste (une valeur estimée de \$395,178.30 TVH nette incluse) proviendra du compte 1-28291 Projets Spéciaux – Nouveaux trottoirs.

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE** l'ingénierie soit accordée à Mentra Consultants Ltée pour une valeur de \$51,941.40 TVH nette incluse.

**MOTION ADOPTÉE**

#### **15.4 Adjudication de contrat – Achat de deux camions demi-tonne**

Dany Boucher précise que les demandes de soumission ont été émises le 8 février 2024 pour l'achat de camions et l'ouverture des soumissions s'est faite le 29 février 2024 à 14h. Deux soumissions ont été présentées. Un des nouveaux camions sera attribué à la flotte du département de Travaux publics et l'autre sera attribué à la flotte du département de Récréation.

**Proposé par:** Joël Despres

**Appuyé par:** Germaine Gallant

**QU'IL SOIT RÉSOLU** d'accorder les contrats TS24-Q01 et TS24-Q02 pour l'achat de deux camions demi-tonne identiques au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Seaside Chevrolet au montant de \$59,457.45 TVH nette incluse chaque pour un total de \$118,914.90 TVH nette incluse. Le budget attribué à ceci est le compte 1-28278 Projets Spéciaux – Camion ½ tonne à un montant de \$130,000.00. La balance des fonds sera utilisée pour ajouter les accessoires nécessaires aux deux camions pour les mettre en service.

**MOTION ADOPTÉE**

#### **16. Nominations aux comités**

Le maire Roger Caissie indique que pour le comité environnemental, il a approché quelques citoyens, mais en raison du temps, ces personnes ne pourront participer. M. Caissie laisse entendre qu'il devra continuer à chercher de nouveaux membres. En attendant, il peut toutefois nommer la conseillère Janice Cormier et le conseiller Murray Lloyd pour représenter le conseil municipal.

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Germaine Gallant



QU'IL SOIT RÉSOLU que la conseillère Janice Cormier et le conseiller Murray Lloyd siègent au comité environnemental du conseil municipal.

**MOTION ADOPTÉE**

**17. Ajournement**

La conseillère Germaine Gallant propose l'ajournement vers 19h45.

---

Roger Caissie, maire

---

Victor Boudreau, greffier